

COMMUNIQUÉ

La Ville de Pont-Rouge se donne une politique de gestion de la dette à long terme

Pont-Rouge, 5 juin 2015 – Soucieuse de gérer l'endettement de façon responsable, la Ville de Pont-Rouge vient d'adopter une Politique de gestion de la dette à long terme. Cette initiative vise à respecter la capacité de payer des contribuables tout en permettant de continuer à offrir des services de qualité aux citoyens.

Cette politique se veut un guide au service du conseil municipal et de l'administration de la Ville de Pont-Rouge facilitant leurs prises de décisions relatives à l'endettement municipal de manière à maintenir une situation financière saine.

Ce cadre de référence comprend des indicateurs de niveau d'endettement maximum qui permettront d'optimiser l'utilisation des ressources financières de la Ville ainsi que l'établissement d'une stratégie équilibrée de financement. Cette politique favorisera également le respect des principes de probité et de prudence dans la gestion courante des finances publiques.

Précisons que l'adoption de cette Politique de gestion de la dette à long terme s'inscrit dans la foulée de l'élaboration récente d'un Plan stratégique 2015-2020 qui a pour but d'orienter le développement durable de la Ville de Pont-Rouge.

Le texte de la politique peut être consulté en version électronique sur le site de la Ville à :
<http://www.ville.pontrouge.qc.ca/media/documents/2015-politiques-municipales/PolitiqueGestionDetteLT.pdf>

- 30 -

Source :

Francine Benoit-Plamondon
Conseillère aux communications
Ville de Pont-Rouge
Tél. : 873-4481, poste 107
Courriel : francine.benoit-plamondon@ville.pont-rouge.qc.ca